



Maison des Pratiques Artistiques Amateurs (MPAA) Fiche de poste : Régisseur·euse général·e

La MPAA est un établissement culturel de la Ville de Paris, réparti sur 5 sites (Centre, 6,11,14 et 20ème). Elle a pour mission d'encourager, de développer et de valoriser les pratiques artistiques en amateur à échelle de Paris et du Grand Paris. Elle met à disposition des espaces qui constituent un vivier important de projets de pratiques, de répétitions et de créations.

La MPAA a vocation à accueillir ces projets, à les identifier, à les connaître pour mieux en accompagner les demandes et les évolutions, dans les principaux domaines du spectacle vivant : théâtre, danse, musique, et tous les arts qui leur sont associés. Elle met en place des dispositifs de repérage et d'accompagnement sur les volets artistiques, techniques et administratifs de manière à favoriser les parcours des équipes, entretenir le dynamisme de la création en amateur et favoriser les réseaux. Outre sa programmation annuelle, elle offre un service de location de salles de spectacles qui contribue à la visibilité des artistes dans le cadre de l'accompagnement vers la réalisation ou la diffusion scénique d'un spectacle.

Elle propose des ateliers de pratiques artistiques en collaboration avec des artistes professionnel·le·s, des rendez-vous réguliers participatifs et des spectacles en diffusion, à tous les publics et pour toutes les ambitions de pratique. Elle développe enfin un portail ressources des pratiques artistiques à destination du grand public de la pratique en amateur, mais également des réseaux culturels, de l'enseignement artistique et de l'animation.

La programmation annuelle compte environ 50 dates, et le nombre de locations avoisine 80 sur les trois salles de spectacles, essentiellement à la MPAA/Saint-Germain qui offre une salle de spectacles de 324 places entièrement équipée et dédiée à la diffusion.

La MPAA/Breguet dans le 11ème est un espace comprenant un studio de danse, une salle polyvalente et une salle avec jardin de 49 places, ainsi qu'une galerie d'exposition et un atelier de conception, vidéo et numérique.

La MPAA/Broussais est une ancienne chaufferie au caractère industriel proposant également une galerie, une salle de 80 places assises, un studio de danse et une petite salle polyvalente, ainsi que des espaces extérieurs pouvant accueillir performances et rassemblements.

La MPAA/Saint-Blaise, au cœur du quartier du même nom, offre des salles de travail notamment dédiées au théâtre, aux écritures et à la MAO.

Sous la responsabilité de la Direction Technique, le ou la titulaire du poste est chargé·e de la coordination générale des manifestations programmées à la MPAA/Saint-Germain et sur l'ensemble des 5 sites de la MPAA. A ce titre, il ou elle :

- Encadre une équipe de 3 personnes et veille à la bonne répartition des missions pour le bon déroulement des spectacles et le bon fonctionnement du service et des 5 sites de la MPAA ;
- Collecte et étudie les fiches techniques des manifestations programmées (spectacles professionnels et amateurs), des astreintes et des locations ;
- Assure l'interface entre les équipes artistiques et les équipes de programmation sur le volet technique, rédige les feuilles de route et s'assure de leur transmission ;
- Organise en lien avec son adjoint·e le planning du personnel permanent et des intermittents pour les manifestations ;
- Encadre le personnel permanent et les intermittents lors du montage, démontage et exploitation ;
- Organise en lien avec son adjoint·e les besoins en matériel technique de chaque manifestation ;
- Veille à la conformité réglementaire des conditions d'accueil du public en ERP et propose des plans de formation pour l'équipe technique en lien avec la direction technique ;
- Participe à la définition d'une politique d'investissement en lien avec la direction technique (recensement des besoins, organisation et suivi de l'inventaire) ;
- Peut être amené·e à assurer les permanences de sécurité pendant les spectacles.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Profil :

- Formation technique supérieure dans le spectacle ou expérience équivalente ;
- Expérience confirmée de 5 ans minimum en régie de spectacles ;
- Expérience managériale confirmée ;
- Connaissances en lumière, son, image et plateau ;
- Connaissance parfaite des règles d'hygiène et de sécurité relatives à un ERP et à un ERT ;
- SSIAP 1
- Toute habilitation (électricité, levage...) sera considérée comme un plus ;
- Excellent relationnel, capacité d'écoute et à créer des synergies ;
- Sens organisationnel, autonomie, rigueur, esprit d'initiative ;
- Connaissance des réseaux amateurs et professionnels du spectacle vivant ;
- Maîtrise des outils de bureautique.

Déplacements sur les 5 sites de la MPAA ; présences régulières en soirée et week-end.

Convention collective CCNEAC, groupe 4 et selon expérience

Tickets restaurant ; mutuelle ; 50% transport/forfait mobilité